

*Car je suis assuré que ni la mort, ni la vie, ni le présent,
ni l'avenir... rien ne pourra nous séparer de l'amour que
Dieu nous a témoigné en Jésus-Christ, notre Seigneur.*
Rom. 8 : 38-39

Marianne **Reymond-Dalcher**, à Prilly ;
Philippe **Reymond** et Annelise **Bertholet Reymond**, leurs enfants Paul,
Felix et Jeanne, à Chardonne ;
Etienne et Fabienne **Reymond Le Grand**, leurs enfants Yoan et Line,
à Vufflens-laVille ;
Lise **Reymond Mosca**, ses enfants Lucas, Loraine, leur papa, à Prilly, et
son compagnon Alain **Normand** ;
Alain **Reymond**, sa compagne Sonja **Müller**, à Palézieux, leurs enfants et
petits-enfants ;
Jeanlou **Mathys**, à Vallorbe, ses enfants et petits-enfants ;
Yvonne **Dutoit**, à Lausanne ;
Michel et Yolande **Dalcher**, au Sentier, et leurs enfants,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la grande tristesse de faire part du décès subit de

Monsieur François REYMOND

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa pipe, frère, beau-
frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, survenu le 5 mars 2011, en
Engadine, dans sa 76e année.

Le culte aura lieu en l'église Saint-Etienne, à Prilly, le vendredi 11 mars,
à 15 heures, suivi de l'incinération.

Le défunt repose au Centre funéraire de Montoie, 1007 Lausanne.

Domicile de la famille : avenue du Château 81, 1008 **Prilly**.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez adresser un don à l'Association
«Karen Sports Project», à Vufflens-la-Ville, par Banque Raiffeisen, 1042
Assens, CCP 10-10091-1, en faveur du compte 12179.94.

*En effet, c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen
de la foi, et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu.*

Eph. 2 : 8

Cet avis tient lieu de faire-part.